

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'OUEST VOSGIEN
COMPTE RENDU DE SEANCE DE BUREAU DU LUNDI 16 JANVIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le Bureau légalement convoqué le 09 janvier 2023 s'est réuni le lundi 16 janvier 2023 à 18 heures au Foyer du Trait d'Union à Neufchâteau, sous la présidence de Monsieur Simon LECLERC.

ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte-rendu du 06 décembre 2022

❖ **DECISIONS DANS LE CADRE DE LA DELEGATION AU BUREAU**

1. MARCHE DE TRAVAUX – RENOVATION ENERGETIQUE ET MISE EN ACCESSIBILITE PMR DU COSEC DE NEUFCHATEAU
2. DIVERS

❖ **DECISIONS EN DEHORS DE LA DELEGATION AU BUREAU :**

➤ ORDRE DU JOUR DU CONSEIL DU 16 JANVIER 2023

- Approbation du compte-rendu du Conseil du 23 novembre 2022

1. RAPPORT D'ACTIVITE 2021
2. PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL : ARRET DU PROJET
3. MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICES POUR LA REALISATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR INTERCOMMUNAL DE SECURISATION EN EAU POTABLE ET REALISATION D'UNE ETUDE PREALABLE AU TRANSFERT DES COMPETENCES EAU POTABLE ET ASSINISSEMENT
4. ADHESION A L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DES VOSGES
5. MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE
6. CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION FAMILLE RURALE POUR LE SOUTIEN AU SERVICE DE MOBILITE SOLIDAIRE
7. OUVERTURE DES MAGASINS LE DIMANCHE A CHATENOIS
8. MARCHE DE PERFORMANCE ENERGETIQUE DES INSTALLATIONS THERMIQUES AVEC LA SOCIETE IDEX : AVENANT N°3
9. DECISION MODIFICATIVE N°4
10. ECHANGE DE TERRAINS AVEC LES CONSORTS VOIRIN A GIRONCOURT SUR VRAINE
11. DELEGATION AU PRESIDENT : PLACEMENT DE COMPTES A TERME AUPRES DU TRESOR PUBLIC
12. PARTAGE DE LA TAXE D'AMENAGEMENT : ANNULLATION DE LA DELIBERATION DU 23 NOVEMBRE 2022
13. DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES VOSGES AU TITRE DU CONTRAT TERRITORIAL D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE POUR L'ANNEE 2022-2023
14. MOTION DE L'ADURNE EN FAVEUR DS TRAINS D'EQUILIBRE DU TERRITOIRE A L'ADRESSE DE MONSIEUR LE MINISTRE DES TRANSPORTS ET DE MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA SNCF
15. DIVERS

Présents :

M Simon LECLERC - M Guy SAUVAGE - Mme Dominique HUMBERT - M Patrice NOVIANT - M Cyril VIDOT - Mme Jacqueline VIGNOLA – M Philippe EMERAUX - M Damien LARGES - Mme Jenny WILLEMIN - M Bruno ORY – M Francis BAUNIN - Mme Elisabeth CHANE - Mme Véronique THIOT – M Yvon HUMBLLOT – M Stéphane LEBLANC – M Thierry CALIN - M Stéphane PHILIPPE – M Christian ALBERTI - M Daniel ROGUE – M Jean-Philippe HOFER - Mme Monique SIMONET – Mme Muriel ROL - M Jean SIMONIN - M Denis ROLIN - M Jean-Claude MARMEUSE – M Jean-Luc ARNAULT - M François FAUCHART.

Absents excusés : M Michel LALLEMAND - M Jean-Luc JEANMAIRE - M Jean-Marie LOUIS – Mme Hélène COLIN – M Frédéric DEVILLARD – M Christophe COIFFIER - M Joël BRESSON – M Didier POILPRE - Mme Nadine HENRY - M Philippe HUREAU – M Christophe LAURENT - M Didier MAGINEL.

Pouvoirs :

Nombre de conseillers en exercice : 39
Présents : 27
Votants : 27

1. MARCHE DE TRAVAUX POUR LA RENOVATION ENERGETIQUE ET LA MISE EN ACCESSIBILITE PMR DU COSEC DE NEUFCHATEAU

Par délibération du 11 juillet 2020, le Conseil de Communauté de l'Ouest Vosgien autorisait le Bureau à prendre toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'attribution, l'exécution, le règlement et la résiliation des marchés à procédures adaptées tels que définis aux articles L2123-1 et R2123-1 du code de la Commande Publique, lorsque les crédits sont prévus au budget, et à prendre toutes décisions concernant une modification des contrats en cours d'exécution et avenants des marchés passés selon une procédure adaptée (MAPA) entraînant une augmentation du montant du contrat supérieure à 5% lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Une consultation à procédure adaptée a été lancée le 14 octobre 2022. Elle concerne un marché de travaux dans le cadre de la rénovation énergétique et la mise en accessibilité PMR du COSEC de Neufchâteau.

L'avis de publicité a été envoyé le 14 octobre 2022 sur la plate-forme de dématérialisation site : <https://www.xmarchés.fr>, et sur le site BOAMP - Avis n°22-137521 publié 14 octobre 2022.

Les travaux se dérouleront en 2 phases :

- Phase 1 : Travaux sur petit COSEC avec le grand COSEC en activité (coactivité à gérer)
- Phase 2 : Travaux sur grand COSEC avec le petit COSEC en activité (coactivité à gérer)

Les prestations sont réparties en 11 lots, attribués par marchés séparés et sont réparties dans des lots définis comme suit :

- 01 - GROS ŒUVRE - PURGES - DEMOLITIONS - VRD - DIVERS
- 02 - CHARPENTE METALLIQUE
- 03 - COUVERTURE - BARDAGES - ZINGUERIES
- 04 - MENUISERIES PVC
- 05 - MENUISERIES METALLIQUES - SERRURERIES
- 06 - MENUISERIES INTERIEURES BOIS
- 07 - REVETEMENTS DE SOLS - FAIENCES
- 08 - PEINTURES INTERIEURES ET EXTERIEURES
- 09 - EQUIPEMENTS SPORTIFS
- 10 - CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE
- 11 - ELECTRICITE - COURANTS FORTS ET FAIBLES

Aucune variante libre n'est autorisée mais des variantes sont imposées par le pouvoir adjudicateur.

Le délai global d'exécution des prestations est de 17 mois (15 mois + 2 mois de préparation).

Dates prévisionnelles :

Mois de préparation = janvier et février 2023 Début d'exécution des travaux : mars 2023

La maîtrise d'œuvre est assurée par le groupement suivant :

- Cabinet BOUILLON BOUTHIER (Mandataire) - 1B rue du souvenir - 88190 GOLBEY
- ACT BOIS - 30 rue du Château d'Eau - 90360 PETITEFONTAINE
- FLUID' CONCEPT - 280 ZAC de la Petites Champagne - BP 119 - 88303 NEUFCHATEAU

Le point de départ des prestations commence à compter de la date mentionnée sur l'ordre de service.

Les plis ont été ouverts le 15 novembre 2022 à 15h30 - salle de réunion de la CCOV et transmis à l'équipe de maîtrise d'œuvre en vue de leur analyse.

La Commission MAPA s'est réunie pour analyser les offres le lundi 28 novembre 2022 à 14h00 et mardi 06 décembre 2022 à 11h30 – Salon du jumelage en Mairie de Neufchâteau et a proposé de retenir les offres pour les lots 01, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 10 et 11.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'OUEST VOSGIEN
COMPTE RENDU DE SEANCE DE BUREAU DU LUNDI 16 JANVIER 2023

Les offres des lots 02 et 03 étant inacceptables, les lots ont été déclarés infructueux et ont été relancés. Les plis ont été ouverts le 11 janvier 2023 et la Commission MAPA s'est réunie le 16 janvier 2023 à 15h00 au salon du jumelage en Mairie pour analyser les offres et a proposé de retenir :

	Entreprises	Montant
02 - CHARPENTE METALLIQUE	FRAMATEC 88000 DINOZE	223 642.00€ HT
03 - COUVERTURE - BARDAGES – ZINGUERIES	SOPREMA ENTREPRISES 54716 LUDRES	1 047 164.15€ HT

Les membres du Bureau, après en avoir délibéré,
Décident par 27 voix pour

- **DE VALIDER** la décision de la commission MAPA,
- **D'AUTORISER** le Président à signer les pièces de ces marchés et à prendre toutes décisions concernant la passation, l'exécution et le règlement de ce marché.
- **D'IMPUTER** les dépenses correspondantes au Budget Général.

Séance levée à 18h25.